



ARTS V/SUELS VAUD

## **Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 17 juin 2023 à 10h15 à la Ferme des Tilleuls à Renens**

Présent-e-s: Béatrice Aubert, Paulette Baenziger, Françoise Berthoud, Eric Bouchez, Sylvie Bouchez, Anne-Marie Cambrosio, Edith Carey, Lorraine Clément, Alain Delay, Anne-Claire Dhaud Emery, Martine Emery, Olivier Grandjean, Paula Halter, Françoise Jaunin, Vincent Kohler, Gérard Michaud, Josiane Michod, Janet Morier-Genoud, Anne Murray-Robertson, Michael Murray-Robertson, Françoise Niklès, Elisabeth Panchaud, Olivier Quillet, Sandrine Quillet-Fontaine, Marie-Madeleine Romang, Sabine Rouvé, Manon Saudan (PV), Gisela Schekter, Michael Schekter, Françoise Schnorf, Yvan Schwab, Catherine Seylaz, Catherine Streiff Michaud, Anne-Marie van Ouwenaller, Reinier van Ouwenaller

Excusé-e-s: Anne Baudraz, Philippe Biéler, Marie-Claude Chapuis, Fabienne Freymond Cantone, Simone Mayor, Graziella Neuenschwander, Sabine Panchaud, Stéphane Pétermann, Albert-Adrien Ramelet, Fernando Riba, Margrit Ritter

### **Accueil et bienvenue**

Le président, M. Yvan Schwab, souhaite la bienvenue aux participant-e-s à la Ferme des Tilleuls et lit la liste des excusé-e-s.

Un instant de silence est observé en mémoire de Mmes France Dubois et Katharina Dellwo Bauer, membres actives de l'association décédées dans le courant de l'année écoulée.

L'assemblée n'ayant pas de remarque à apporter sur l'ordre du jour, le président déclare la séance ouverte.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022**

Le procès-verbal, préalablement envoyé aux membres par mail, est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport du président**

Malgré les restrictions sanitaires qui étaient encore en vigueur jusqu'au mois de mars, 2022 a été ponctuée de nombreuses activités et agrémentée du plaisir des retrouvailles.

#### *a. Soutiens*

En 2022, c'est un montant de CHF 115'000.-- qui a été accordé à 28 projets (13 expositions, 11 publications, 4 programmes annuels) relevant de domaines variés, allant de la sculpture à l'art numérique.

2022 a également vu la création du Prix Arts Visuels Vaud, qui, pour sa première édition, a été attribué aux artistes Anne Peverelli et Louis Loup Collet. La remise du prix a eu lieu le 13 avril 2022 au Musée Alexis Forel à Morges, parallèlement au vernissage de *La Maison des artistes*.

AVV étant de plus en plus connue des milieux artistiques, le nombre de demandes qui lui sont adressées augmente. Comme en 2021, il a été décidé à nouveau, en 2023, de favoriser un tournus dans l'octroi des subsides et de ne pas entrer en matière sur les dossiers de requérant·e·s ayant déjà reçu un soutien l'année précédente. La situation sera réévaluée d'une année à l'autre.

#### *b. Activités*

Le président rappelle que les activités sont rendues possibles grâce à ses collègues du comité, qu'il remercie chaleureusement.

En 2022, ce sont 14 activités et un voyage en Italie qui ont été organisés. Le programme comptait quelques nouveautés, comme la balade culturelle avec Ariane Devanthéry ou la lecture augmentée de Florence Grivel.

AVV évite autant que possible de limiter le nombre de places disponibles pour les activités. Les visites d'ateliers constituent la seule exception, en raison de l'espace souvent restreint.

#### *c. Baisse du nombre de membres*

Lors de l'assemblée générale 2022, il avait été fait part d'une baisse importante du nombre de membres au cours des dix dernières années. Cette tendance continue malheureusement à se vérifier : de 161 membres en mai 2022, AVV n'en compte plus que 156 en mai 2023.

Pour tenter d'enrayer ce mouvement, AVV ouvre régulièrement la possibilité aux membres de venir à certaines activités accompagné·e·s d'un·e ami·e externe à l'association.

Le président remercie les membres présent·e·s à l'assemblée générale. Il renouvelle également ses remerciements à l'attention du comité et de la secrétaire.

### **3. Comptes 2022 : rapport du trésorier**

M. Olivier Grandjean, trésorier, commente les comptes 2022, tenus par Hervest Fiduciaire SA à Lausanne. Au 31.12.2022, ceux-ci présentent une somme au bilan de CHF 2'118'794.91 et une perte de l'exercice de CHF 371'806.79 (gain 2021 CHF 53'375.24). Ce résultat négatif s'explique par l'évolution des marchés financiers et des soutiens accordés, en légère augmentation.

Les soutiens divers atteignent CHF 91'500.-- (en 2021 CHF 71'500.--), les charges financières atteignent CHF 243'798.19 pour les fluctuations de cours, de change, intérêts

et frais bancaires y.c. mandat de gestion (produits 2021 CHF 137'920.49). Le résultat net du Fonds Butticaz pour 2022 est de -13,38%.

Les autres charges d'exploitation et de personnel sont en augmentation avec une hausse des frais de bureau, d'administration, frais de port et frais divers liés aux activités importantes d'AVV.

L'organisation financière d'AVV inchangée est la suivante :

Hervest Fiduciaire SA Lausanne tient la comptabilité, procède aux boucllements comptables et intervient pour du conseil, notamment dans le dossier exonération fiscale.

Les vérificateurs des comptes, Mme Catherine Bolle et M. Gérard Michaud, se réunissent une fois l'an. Ils contrôlent les comptes annuels en présence du trésorier et dans les murs de la fiduciaire.

BCV gère les deux dossiers titres d'AVV dont un porte la mention Fonds Butticaz. Il est géré sur base d'un mandat de gestion équilibré. La création de liquidités à fin 2017 à hauteur de CHF 500'000.-- et en novembre 2019 de CHF 200'000.-- a permis une stabilisation de la performance.

La gestion des avoirs du Fonds Butticaz a généré globalement une performance positive cumulée depuis 2000, soit environ 21.81% à la date de ce rapport.

La performance du 1er janvier au 12 mai 2023 est de CHF 66'057.40 soit + 4.05 %. (Le résultat 2022 au 10 mai était de - 7.80%. Rappel au 31.12.2022 -13,38%.)

Les premiers mois de 2023 sont à nouveau chahutés par la crise liée au conflit en Ukraine, le retour de l'inflation et l'affaire Crédit Suisse. Le dossier ordinaire d'AVV comporte uniquement des actions BCV détenues de longue date.

Le comité est régulièrement tenu informé de l'évolution de la situation, des contacts réguliers avec BCV permettent d'évaluer la situation qui n'amène à ce jour aucune modification du profil d'investissement.

La secrétaire hors conseil, Mme Manon Saudan, est en charge de l'administration du fichier des cotisants, de la facturation des voyages et sorties, de l'envoi de divers courriers, du pointage des cotisants et de l'analyse des frais des sorties et excursions.

Le trésorier effectue les paiements sur base de factures visées par un membre du comité ou le président et coordonne les actions de la fiduciaire, de la banque, des vérificateurs des comptes et de la secrétaire. Il supervise la tenue des décomptes salariaux et le bon règlement des charges sociales. Le comité est régulièrement renseigné sur l'évolution des dossiers titres et des finances.

La tenue d'un budget est délicate, la seule constante connue et l'évolution des cotisants, les demandes de soutien ainsi que les performances financières ne peuvent être anticipées.

Question : Mme Catherine Streiff Michaud demande s'il est fait attention à ce que la fortune d'AVV ne soit pas investie dans les énergies fossiles. Le trésorier lui répond que le

comité est très attentif aux investissements durables. La BCV a d'ailleurs produit un document sur le sujet. Il s'agit toutefois d'un point délicat: même avec des investissements durables, on ne peut exclure qu'une petite partie des montants soit investie dans les énergies fossiles.

#### **4. Rapport du vérificateur/de la vérificatrice des comptes; approbation des comptes et décharge donnée au comité et au vérificateur/à la vérificatrice**

M. Gérard Michaud, au nom des vérificateurs des comptes, Mme Catherine Bolle et lui-même, déclare que les pertes et profits et les bilans concordent avec la comptabilité, qui est tenue avec exactitude. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité et aux vérificateurs.

Le président remercie vivement le trésorier et les vérificateurs des comptes pour leur travail.

#### **5. Élections**

M. Vincent Kohler, artiste visuel et enseignant à la HEAD, est proposé à élection. Il est élu par acclamation.

M. Yvan Schwab arrive au terme de son premier mandat et est proposé à réélection. Il précise qu'il ne prolongera pas sa présence à la présidence au-delà de 2024. Mme Françoise Jaunin et M. Olivier Grandjean arrivent quant à eux au terme de leur deuxième mandat et sont également proposés à réélection. Ils sont tous trois réélus par acclamation.

Mme Catherine Bolle et M. Gérard Michaud acceptent de poursuivre leur mandat à la vérification des comptes. Ils sont réélus par acclamation. Mme Catherine Bolle ne reconduira toutefois pas son mandat au-delà de 2024. Un nouveau vérificateur/une nouvelle vérificatrice des comptes devra donc être trouvé.

#### **6. Introduction d'une cotisation pour les membres collectifs**

Suite à des demandes qui lui ont été adressées, le comité propose d'ajouter une formule « membre collectif » assortie d'une cotisation annuelle de CHF 150.--. Les statuts spécifiant que l'assemblée générale est seule compétente pour fixer les cotisations, ce montant est soumis à votation. La cotisation est validée à l'unanimité.

Il est précisé que le statut de membre collectif donne droit à l'inscription de 4 personnes par activité (2 personnes pour les sorties en petits groupes, comme les visites d'ateliers).

Question: Mme Anne Murray-Robertson demande s'il existe une formule « membre à vie ». Il lui est répondu que deux membres en bénéficient, à leur demande. Ce statut pourrait être mentionné sur le site.

## **7. Prix AVV 2023**

Le prix a été organisé sur le même modèle qu'en 2022 : des propositions de candidat-e-s ont été émises à l'interne du comité, qui s'est réuni en jury. Le cadre est peu contraignant, le seul critère est d'avoir un parcours professionnel sur le canton de Vaud.

Pour cette deuxième édition, deux prix d'un montant de CHF 5'000.-- chacun ont été octroyés à l'illustrateur et auteur de bande dessinée Krum et à la photographe et plasticienne Virginie Otth. La remise du prix à Krum a eu lieu le 8 juin, celle de Virginie Otth est prévue le 22 novembre et sera couplée à une visite guidée de son exposition à Photo Elysée.

## **8. Divers et propositions individuelles**

Le président signale qu'une visite à Bex & Arts sera organisée le 8 juillet prochain. Les inscriptions parviendront aux membres très prochainement par courrier.

Pas d'autres divers.

La séance se clôt à 11h. Elle est suivie d'une présentation par M. Mario Del Curto du Colossal d'Art Brut, œuvre d'art monumentale de l'artiste Danielle Jacqui, d'un repas au Café Restaurant des Tilleuls, puis d'une visite guidée de l'exposition La vie moderne d'Augustin Rebetez.

MS, OG | 22.06.23